



jeudi 21 janvier 2010

GUY FISCHER

VICE-PRÉSIDENT DU SÉNAT
SÉNATEUR DU RHÔNE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

FP/2010

Victimes des essais nucléaires : une tromperie préméditée

Lors de son examen par le Sénat, j'avais voté contre le projet de loi portant reconnaissance et indemnisation des victimes des essais nucléaires français dans le Sahara et en Polynésie française.

En effet, le groupe "Communiste, Républicain, Citoyen et Sénateurs du Parti de Gauche", a toujours considéré qu'il s'agissait d'un projet de loi *a minima*, beaucoup plus un effet d'annonce que la prise en compte véritable des souffrances endurées par les vétérans et leurs familles.

Le décret d'application qui devrait être finalisé aujourd'hui prouve malheureusement que j'avais raison de ne pas faire confiance à ce gouvernement. Il semble en effet que la liste des maladies retenues comme radio-induites serait ramenée de 18 à 13 pour faire des économies aux dépens des victimes des essais nucléaires ! Près d'un tiers des vétérans seraient exclus de l'indemnisation promise !

J'interpelle dès aujourd'hui le Premier ministre et le ministre de la défense, Hervé Morin, et je dénonce une nouvelle fois – comme je l'avais dénoncée le 22 décembre au Sénat - cette inqualifiable tromperie à l'égard des victimes, de la représentation parlementaire et du Médiateur de la République.

Guy FISCHER